

Rencontre avec le Directeur Général

Une dizaine de jours après sa prise de fonction le Directeur Général par intérim a souhaité rencontrer les organisations syndicales.

Cette rencontre s'est déroulée dans un climat d'écoute et de prises de décisions que FO a apprécié.

Axes

Après une présentation de son parcours et rappeler qu'il est un homme de dialogue, le DG a présenté les axes de son action en précisant qu'il remplirait la plénitude de ses fonctions :

- ◇ Souhait pendant la période d'intérim d'avoir un dialogue social serein
- ◇ Pas de prise de décisions qui engagent l'avenir, car il faut attendre les conclusions des travaux de la mission interministérielle, puis les décisions politiques
- ◇ Souhait de porter l'image de l'ONF avec

toute la diversité de ses missions qui en font sa richesse.

Volonté de rétablir la vérité face à des articles de presse portant atteinte à l'image de l'ONF et de ses personnels

Soutien du Ministre à l'ONF et à la communauté de travail qui le compose par un récent communiqué de presse

Souci du respect des uns et des autres, car tout ce qui est excessif ne facilite pas les choses

Expression de FO

FO rappelle son attachement à l'EPIC dérogatoire et le retour à un véritable dialogue social.

- ◆ En souhaitant connaître la position qui est exprimée par la DG auprès de la mission interministérielle
- ◆ En demandant quelle est l'échéance du COP actuel et en s'interrogeant sur le non-respect des engagements pris.
- ◆ En faisant part de son étonnement quant à la construction budgétaire depuis une dizaine d'année qui intègre des recettes exceptionnelles pour construire un budget en équilibre, ce qui se traduit bien souvent par un déficit en fin d'exercice lorsque celles-ci ne sont pas au rendez-vous
- ◆ En demandant un vrai débat dans les instances statutaires avec le maintien de la prise en charge des frais de déplacement pour les suppléants, ce qui serait un signe positif pour relancer le dia-

logue tant mis à mal

◆ En présentant toutes les notes de services et instructions qui sont de la compétence des CT. C'est ainsi que FO a demandé l'abrogation de la NS qui vient de paraître sur la modulation du régime indemnitaire pour 2019, car elle n'a pas été discutée et votée en CTC

◆ En affirmant la nécessité d'ouvrir de nouveau, des concours pour l'ensemble des corps administratifs et techniques.

◆ En insistant sur l'importance des parcours professionnels qui sont l'essence même de la motivation

◆ En demandant l'ouverture de négociations pour le secteur public en matière de santé prévoyance à l'instar de ce qui se fait pour le secteur privé. Pour le secteur privé l'employeur a une obligation de participation financière non négligeable

Réponses du Directeur Général

Image de l'ONF

Je ne veux pas rentrer dans une polémique sur les articles de presse, toutefois des titres comme « ONF en faillite » c'est exagéré. Le Ministre vient de redire toute sa confiance dans l'ONF et ses personnels.

Il convient de valoriser les missions de l'ONF sinon vous allez donner des idées à ceux qui veulent lui por-

ter atteinte. Je défends l'Etablissement.

C'est normal qu'il y ait eu une réaction politique aux différents articles de presse, cela ne remet pas en cause les difficultés financières que connaît l'ONF.

Mission interministérielle

Lorsque j'aurai des contacts avec la mission interministérielle, je dirai les choses telles qu'elles sont. Je soulignerai tout ce que fait l'ONF, en valorisant son rôle et toutes ses actions.

Au bout de l'expertise, la mission juge sur des faits.

Ce n'est pas à moi de dire à la mission quel doit être le modèle, mais de dire ce que l'on fait, ce que l'on apporte à la société.

Les structures doivent pouvoir évoluer pour répondre à certains enjeux

Dialogue social

La qualité du dialogue social dépend des acteurs en présence et du bon fonctionnement des instances statutaires.

Les instances doivent être respectées. De ce fait, les notes de services sur le classement des postes et sur la modulation du régime indemnitaire seront rediscu-

tées au CTC du 14 février prochain. Un vote sera recueilli sur ces deux NS.

Nous avons rétabli le cycle de 3 CAP par an.

Je présiderai tous les CTC

Evolution des structures

Vous me dites qu'il faut un moratoire sur l'évolution des structures. Je serai franc. Je confirme que je vais suspendre tout nouveau projet. Je suspends tout éventuel projet de fusion des UT.

Il y a des opérations engagées qui peuvent être suspendues et d'autres très engagées pour lesquelles les personnels ont déjà un point d'atterrissage et un retour en arrière serait pénalisant pour eux.

Je vous invite à me faire remonter les dossiers de manière à pouvoir prendre des positions rationnelles. Chaque fois que l'on peut suspendre, nous suspendrons et pour cela je vais me retourner vers les DT. Il y aura une expertise et je vous informerai de la décision lors du CTC du 14 février prochain.

Situation des effectifs

Effectivement dans le COP il était indiqué une stabilisation des effectifs, mais la loi de finances pour 2019 a acté la suppression de 226 postes. De ce fait le plafond des ETP est revu, mais il y a aussi le plafond de la masse salariale qui doit être respecté. Je ne peux pas revenir sur la loi de finances.

Je peux surseoir à la formalisation de ces suppressions dans l'attente des travaux de la mission interministérielle. Ensuite il faudra étudier la mise en œuvre de ces suppressions de postes.

Il y a un débat sur le recrutement fonctionnaires/salariés. Ce point fait partie des travaux de la mission. Il y a donc un moratoire sur ce sujet qui engage l'avenir. Cela ne veut pas dire que l'on ne recrutera plus de

fonctionnaires à l'avenir. S'il y a des demandes de détachement pour pourvoir les postes, nous y réserverons une suite favorable. Je tiens l'engagement pour 2019 d'accueillir les 10 IAE en sortie d'école.

J'ai conscience qu'au-delà des recrutements externes, il y a les concours et examens de promotion. Il faut donner aux personnels des perspectives de carrière. Je vais donc ouvrir un concours interne d'attaché d'administration sous réserve d'une validation par la FP. J'ouvre également un concours de CATE.

Pour les recrutements, il faut attendre les conclusions de la mission interministérielle, mais il n'est pas question de mettre des salariés sur des postes de police.

Relations avec les communes forestières

Le 13 février, je rencontrerai le président Jarlier, mon souci est de rétablir un lien de confiance avec la FNCOFOR.

Il faut expliquer aux communes forestières le rôle positif que joue l'ONF. Il faut que tous, nous expliquions aux communes forestières ce que l'on fait.

La question de l'encaissement est une décision qui figure dans le bleu budgétaire du MAA. Je sais que les

COFOR y sont fermement opposées.

Dans l'encaissement par l'ONF, il y a une logique de simplification et cela ne mobiliserait que 6 ETP supplémentaires.

En tant que Directeur, je ne peux que l'appliquer, c'est pourquoi nous nous tenons prêts. L'application ne pourra toutefois intervenir qu'après publication du décret.

Santé prévoyance

Nous suivons ce dossier et nous attendons la publication des textes concernant la Fonction Publique. Nous ne pouvons donc pas conduire une négociation commune secteur privé/secteur Fonction Publique, dès

lors que les textes d'application au secteur public ne sont pas connus. Il y aura donc ensuite une négociation secteur public. Nous suivons de près la publication des textes.

Situation des AS

La requalification des Assistants sociaux de la Fonction Publique en catégorie A, conduit l'ONF à solliciter chaque personnel concerné et à lui offrir un droit d'option en fonction de son statut actuel.

Pour les fonctionnaires, dès lors qu'il n'y a pas de corps d'accueil des assistants sociaux à l'ONF, le choix réside entre une PNA (position normale d'activité) ou un détachement sur contrat de salarié. Le détachement sur contrat de salarié permet de continuer à

cotiser au SRE (service des retraites de l'Etat) et au RAFP (régime additionnel de la FP).

FO a sollicité le report de la date d'option (fixée initialement au 1^{er} février), ce qui a été accepté. Cela permettra à chacun (fonctionnaires) de bénéficier de son reclassement en catégorie A avec le régime indemnitaire qui est associé et de se prononcer en toute connaissance de cause.

Travaux d'avenir

Le Directeur Général indique que pour la suite du dialogue social :

- ◆ Le rapport des IGAPS est une base de réflexions qui peut nourrir notre travail pour les mois à venir
- ◆ La GPEC est un dossier important et cela con-

cerne, les parcours professionnels, les mobilités, les stratégies de recrutement

Les questions d'hygiène et sécurité sont importantes et nous devons limiter les risques, car il y a des métiers dangereux.

Conclusion

Le Directeur Général s'est montré très ouvert et entend pratiquer un vrai dialogue social. Certaines de ses réponses et décisions vont dans ce sens.